

Céline CourbetInfirmière intervenante en médiation animale au centre hospitalier Esquirol
Limoges

Une équipe infirmière et canine au service du bien-être à l'hôpital

Depuis 2017, sous l'impulsion des docteurs Verger et Audebert¹, le centre hospitalier (CH) Esquirol, à Limoges, a fait le choix d'intégrer la médiation animale au sein de son établissement pour en faire bénéficier les patients adultes hospitalisés ou pris en charge en soins ambulatoires. L'équipe infirmière et canine intervient de manière transversale au sein des unités du pôle de Territoire (psychiatrie adulte), dirigé par le docteur Verger. La médiation animale proposée au sein d'un hôpital psychiatrique soulève un certain nombre de questions. Quels sont le rôle de la présence animale dans un parcours de soins et celui du soignant formé dans la prise en charge de patients souffrants de troubles psychiatriques ? Comment l'animal peut-il devenir un levier d'amélioration des troubles, ou encore une manière de maintenir les acquis et l'autonomie ?

En tant qu'infirmière intervenante en médiation animale, je travaille actuellement accompagnée de trois chiens : Izy, une golden retriever de 5 ans, Véga, une chienne croisée de 9 ans, et Lulu, un jeune berger américain d'1 an². Ce sont en moyenne 26 patients qui bénéficient des séances de médiation animale chaque semaine, soit plus de 230 depuis la création de l'activité, certains de manière ponctuelle, d'autres sur des suivis à plus long terme. J'interviens sur prescription médicale, ce qui permet de notifier les bénéfices attendus (amélioration de la communication, de l'état thymique et de la gestion émotionnelle, réduction de l'anxiété, valorisation de l'estime de soi, ou encore encouragement de l'activité physique) et les modalités de prise en charge (fréquence, demande individuelle ou groupale, possibilité pour le patient de sortir de l'unité ou non...). La prescription médicale est un outil qui me permet de travailler en collaboration avec les prescripteurs et les équipes soignantes. Cela nous permet notamment d'analyser la pertinence des actions et d'évaluer conjointement la présence ou non de bénéfices. Dans la majorité des prises en charge, les objectifs globaux sont de créer ou de maintenir l'alliance thérapeutique.

Les séances de médiation animale sont individuelles ou collectives et réalisées en présence d'un ou plusieurs chiens, en fonction des objectifs de la prescription, mais aussi des contraintes liées aux besoins de chaque chien. En effet, le choix de l'animal intervenant se fait en fonction de son besoin de sortir, de jouer ou encore de se reposer. Il faut également tenir compte des conditions météorologiques ; par exemple, en cas de forte chaleur, les chiens ne travaillent qu'en intérieur. Le respect du bien-être des animaux est central dans le choix des activités mises en place. La majorité des séances durent entre 15 et 50 minutes et se déroulent dans le parc arboré de l'établissement. Un local dédié à la médiation animale, situé au cœur du centre hospitalier, permet de proposer des activités aux bénéficiaires, mais aussi de garantir le repos et la sécurité des chiens ; en raison de son emplacement, il permet par ailleurs aux patients qui le peuvent de se rendre par eux-mêmes aux rendez-vous hebdomadaires. Le contenu des séances reste

simple : promenades, ancrage dans le moment présent, entretiens d'aide, groupes de parole, jeux de société, séances d'éducation canine, observations... Le chien, par sa nature spontanée et non jugeante, crée un lien qui peut s'avérer utile dans la relation d'aide. Durant les séances, la présence animale apporte de l'authenticité dans le rapport soignant/soigné et crée ainsi un espace transitionnel où l'alliance thérapeutique peut être renforcée. Les patients présentant un repli sur soi, une aboulie ou une certaine résistance sont souvent orientés vers une prise en charge par la médiation animale. En effet, l'aspect motivationnel que représente la présence canine permet de redonner un élan aux personnes et également de les rendre actrices de leur propre prise en charge.

Les chiens sont autorisés à se rendre dans les unités de soins pour les patients ne bénéficiant pas d'autorisation de sortie. Leur présence dans les salles de soins, les salles à manger, les offices et les chambres est en revanche proscrite. En ce qui concerne les questions sanitaires, le CH Esquirol s'est appuyé sur les recommandations du centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (C-Clin) Sud-Est³. Les chiens bénéficient donc d'un suivi vétérinaire rapproché. Ils sont présents dans l'établissement seulement sur mes temps de présence et ne sont jamais laissés seuls avec un patient afin de prévenir le risque d'incident ou de morsure. En dehors du temps de travail, ils partagent une vie de famille et des activités respectueuses de leurs besoins fondamentaux. La médiation animale se présente comme un complément à la prise en charge classique, un outil au service de la relation d'aide ; son effet est unique, mais difficilement quantifiable. Toutefois, elle peut aussi être néfaste à la prise en charge. En effet, un risque d'hyperrattachement à l'animal peut se manifester chez des personnes très dépendantes, ce qui renforcerait certaines problématiques. Par exemple, des patients peuvent prolonger des soins en hospitalisation afin de garder le contact avec l'animal, d'autant plus pour des personnes socialement isolées. Il est aussi nécessaire d'anticiper la rupture du lien en cas de sortie définitive du patient ou encore en cas de mise en retraite ou de décès de l'animal. De ce fait, il est très important de communiquer avec les équipes en charge de ces personnes et d'être, ensemble, attentifs et vigilants durant la prise en charge. Le lien entre l'animal et le bénéficiaire est régulièrement remplacé dans le contexte de la thérapie. Pour ceux dont les aptitudes sociales le permettent, il est possible de les orienter sur des actions de bénévolat en milieu associatif afin qu'ils puissent se sentir utiles auprès d'animaux en souffrance, sans pour autant devoir assumer les responsabilités et subir les contraintes d'un animal chez soi. Ce genre d'accompagnement peut être proposé lors du parcours hospitalier en envisageant des accompagnements soignants dans un refuge animalier afin d'amorcer progressivement un retour à une vie sociale en considérant toujours l'animal comme lien. ▶

¹ En 2014, les docteurs Verger et Audebert, psychiatres responsables d'une unité d'hospitalisation complète traitant des personnes atteintes de troubles anxio-dépressifs, ont fait le pari de faire entrer des chiens au sein d'un établissement de soins psychiatriques. Depuis, le programme de médiation animale s'est pérennisé et a pris de l'ampleur dans la prise en charge des bénéficiaires au sein du pôle de Psychiatrie adulte de cet établissement.

² Infirmière au centre hospitalier Esquirol depuis 2005, j'ai pu acquérir une expérience en réhabilitation psychosociale pour les patients psychotiques mais aussi auprès du public adulte souffrant de troubles anxio-dépressifs. Questionner la place de l'animal dans les soins infirmiers m'habite depuis les années 2000. En 2004, j'ai réalisé un travail de fin d'étude sur la place des animaux en institution pour personnes âgées. En 2014, lors de la création du programme, j'ai pu suivre une formation afin de devenir intervenante en médiation animale. Depuis 2018, je suis également titulaire du diplôme universitaire « Relation d'aide par la médiation animale », enseigné à la Faculté de médecine de Clermont-Ferrand. L'animal, et plus précisément le chien, a toujours été présent dans mon parcours et indispensable à ma construction personnelle.

³ C-Clin Arlin – Réseau national de prévention des infections associées aux soins (2016, nov.). Prévention du risque infectieux et médiation/présence animale en établissements médico-sociaux et établissements de santé novembre. Repéré à http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/cclin_arlin/cclinSudEst2016_mediation_animale_CclinSE.pdf